Formation en animation pastorale

Dispositif de formation

Cycle 1 – 2026-2027

CCRFE
Centre Catholique Romand
de Formations en Eglise

Introduction

La formation en animation pastorale (FAP) s'inscrit dans une logique duale qui propose aux agents pastoraux en formation[1] une alternance entre une pratique professionnelle (pôle terrain), et des cours et ateliers dispensés au CCRFE (pôle école). Le Pôle terrain (pratique professionnelle accompagnée), ainsi que les trois modules du Pôle école doivent être validés pour qu'il y ait promotion en deuxième cycle.

I. Pôle terrain

Dans le cadre de la Formation en animation pastorale (FAP), le processus de développement des compétences professionnelles s'inscrit dans une logique duale. La pratique professionnelle est valorisée comme lieu privilégié de formation, notamment par la relation d'apprentissage mise en place entre un professionnel formé et expérimenté, le Praticien formateur (PF) et l'agent pastoral (AP) en formation.

Le PF est un partenaire du CCRFE et un acteur central du volet pratique de la FAP. Il est nommé et mandaté par les autorités pastorales des vicariats, ordinariats ou régions diocésaines. Au bénéfice d'une solide expérience pastorale et considéré comme un expert métier, il n'est pas un supérieur direct pour ne pas confondre les niveaux hiérarchique et formatif.

Le PF a essentiellement un rôle d'accompagnement et d'évaluation. Même s'il connaît bien l'AP en formation dans sa pratique et partage certaines de ses activités, il n'est ni son accompagnateur spirituel, ni celui qui vérifie ou contrôle la bonne réalisation de ses tâches, mais un collaborateur mandaté et pleinement impliqué dans la démarche formative du CCRFE. À ce titre il participe aux journées de formation de l'instance de formation dont il est partenaire.

Un changement de PF peut être envisagé au besoin en cours de formation.

Le PF aide l'AP en formation à développer les compétences nécessaires à son métier en lien avec le référentiel de compétences de la FAP (niveau 6). Il entretient avec lui une collaboration constructive à propos de son processus de formation, favorise chez lui le transfert entre la théorie et la pratique et l'incite à développer une démarche réflexive sur sa pratique et son identité professionnelle. Le PF est aussi une personne ressource en fonction des besoins qui émergent des différentes situations pastorales rencontrées. Le PF construit avec l'AP en formation une démarche d'évaluation formative. Il s'assure en particulier qu'au terme de son cursus, il ait couvert l'ensemble des apprentissages critiques demandés (minimum requis dans la maîtrise des compétences). À la fin de chaque année, le CCRFE s'appuie sur le rapport annuel du PF pour valider le volet pratique de la formation (évaluation sommative).

La relation de confiance entre le PF et l'AP en formation est fondamentale. Il s'agira donc de :

- Prendre le temps de faire connaissance et établir une convention de collaboration.
- Planifier le calendrier des temps d'observation et d'évaluation.
- Échanger sur le référentiel et analyser la première auto-évaluation des compétences.

1. Observation de terrain (évaluation formative)

Chaque année, un minimum de trois observations formelles de la pratique est requis. Ces observations ont lieu *in situ*, lors d'activités pastorales significatives, et se font sur la base d'une grille d'évaluation mise à disposition par le CCRFE, en lien avec le référentiel de compétences.

[1] Pour faciliter la lecture, le masculin générique est utilisé dans ce document.

Avant l'observation

Chaque observation est précédée d'un temps de préparation au cours duquel le PF et l'AP en formation précisent la nature de l'activité pastorale observée et les principales compétences évaluées. Ils se mettent également d'accord sur la visibilité du PF durant l'activité et sur la manière d'expliquer sa présence aux destinataires de l'activité pastorale.

Durant l'observation

Durant l'activité, le PF observe l'action de l'AP en formation et prend des notes en s'appuyant sur la grille d'observation et d'évaluation et les documents annexes (critères et indicateurs).

Après l'observation

Au terme de l'activité pastorale, aucune analyse commune n'est réalisée immédiatement. Le PF et l'AP en formation prennent séparément le temps d'évaluer et d'auto-évaluer le développement des compétences observées. Ces évaluations doivent être consignées sur la grille d'observation et d'évaluation. Une rencontre, en présentiel, entre l'AP en formation et le PF a ensuite lieu afin d'analyser les deux évaluations (points forts, éventuelles difficultés rencontrées, marges de progression possibles, convergences, divergences, différences, etc.). Cette analyse commune doit se faire dans le dialogue. Le but de cet exercice n'est pas de rendre identiques les évaluations du PF et de l'AP en formation, mais plutôt de mettre des mots sur les critères qui ont conduit à évaluer une compétence d'une manière ou d'une autre, ce qui peut ouvrir de nouvelles perspectives. La grille n'est donc pas une fin en soi, mais un outil qui favorise la réflexivité et l'objectivité de l'évaluation. Au terme de l'analyse commune, lorsque tous les compléments et commentaires nécessaires ont été ajoutés, le PF signe sa grille et l'AP en formation la cosigne. Cette grille est ensuite envoyée au responsable du volet pratique de la formation au CCRFE. Si l'AP en formation exprime le besoin d'un temps supplémentaire avant de cosigner la grille, une nouvelle rencontre est planifiée pour finaliser l'analyse.

2. Suivi du portfolio numérique

L'évaluation formative se déroule également dans le cadre de l'accompagnement de la pratique, au moyen du portfolio numérique (Uscope). Pour valider une année de formation, un minimum de cinq entrées complètes sur le portfolio numérique est requis. Par "entrée complète", il faut entendre une entrée qui présente une description de l'activité, une analyse, une réflexion sur les ressources mobilisées, acquises et à améliorer, un lien entre l'activité et les compétences du référentiel, l'un ou l'autre document illustrant l'activité et éventuellement la trace d'une conversation entre l'AP en formation et le PF. Par ses questionnements réguliers sur Uscope, le PF soutient l'AP en formation dans l'analyse de sa pratique, dans son auto-évaluation et dans sa mobilisation des différentes ressources.

3. Rapport annuel

En vue de la validation par le CCRFE du volet pratique de la formation, le PF rédige un rapport annuel (évaluation sommative) qui comprend quatre parties principales :

- Retour sur la relation d'apprentissage et sur le processus de formation
- Évolution des compétences
- Pratique réflexive
- Synthèse conclusive et évaluation

Formation en animation pastorale

Calendrier du pôle terrain

	Août-Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
AP en formation	Lancement Convention de collaboration **(avant le 28.09.2026)**	**Première entrée Uscope** Auto-évaluation diagnostique et analyse avec le (la) PF	Première observation **Deuxième entrée Uscope**	Entretien d'accompa-gnement	Deuxième observation **Troisième entrée Uscope** Entretien tripartite	**Quatrième entrée Uscope** Entretien d'accompa-gnement	Troisième observation **Cinquième entrée Uscope**	Entretien d'accompa-gnement	Entretien d'accompa-gnement	
PF	Convention de collaboration **(avant le 28.09.2026)**	**Suivi Uscope** Analyse avec l'AP en formation sur sa première auto-évaluation diagnostique	Première observation **Suivi Uscope** Supervision PF à Lausanne	**Suivi Uscope** Entretien d'accompa-gnement	Deuxième observation **Suivi Uscope** Éventuellement entretien tripartite	**Suivi Uscope** Entretien d'accompa-gnement	Troisième observation **Suivi Uscope** Entretien d'accompa-gnement	**Suivi Uscope** Supervision PF à Lausanne	Rapport annuel d'évaluation de l'AP en formation **(avant. le 24.05.2027)** Entretien d'accompa-gnement	
CCRFE	Lancement Convention de collaboration **(avant le 28.09.2026)**		Lecture de la grille d'observation et d'évaluation		Lecture de la grille d'observation et d'évaluation Entretien tripartite		Lecture de la grille d'observation et d'évaluation		Validation Uscope	Validation du volet pratique de la formation
Autorités pastorales	Cahiers des charges des AP en formation				Entretien tripartite					

Compétences, critères et indicateurs

1.	Planifier et coordonner	
1.1	Évaluer le contexte, l'environnement de l'insertion pastorale	
	Pertinence	Lien avec la pratique, …
	Cohérence	Solidité de l'argumentation, critères choisis, …
	Qualité	Éclairage théologique, sociologique, …
1.2	Planifier de manière autonome des séances et des évènements dans un contexte de travail élargi et complexe	
	Qualité	Outils, méthodes, suivi des processus, …
	Adaptabilité	Anticipation des besoins, gestion de l'imprévu, …
1.3	Coordonner les propositions ou projets pastoraux avec les parties prenantes au moyen de méthodes et d'outils spécifiques	
	Qualité	Adéquation des outils au terrain, justification des méthodes choisies, …
	Globalité	Vision d'ensemble, prise en compte de tous les acteurs, utilité des livrables, …
	Précision	Communication claire, lisibilité, …
1.4	Résoudre des problèmes complexes en appliquant ses propres stratégies Qualité	
	Qualité	Analyse du problème, prise en compte de différents aspects, …
	Originalité	Recherche, réflexion dans le choix de la stratégie, …
	Pertinence	Adéquation des stratégies aux problèmes, …
2.	Organiser et animer	
2.1	Organiser le travail habituel des personnes au sein d'une équipe, dans un contexte de travail complexe	
	Ampleur	Anticipation, prise en compte de plusieurs facteurs, …
	Mobilisation de méthodes	Diagrammes, rétroplanning, outils numériques, …
	Adaptabilité	Gestion des imprévus, …

2.2	Perfectionner une activité pastorale et conjuguer diverses propositions de manière cohérente	
	Globalité	Diversité des critères d'évaluation, …
	Qualité	Outils, méthodes d'analyse, réalisme des améliorations proposées, …
	Cohérence	Vision d'ensemble, sens de la démarche, articulation des séquences, respect des publics cibles, …
2.3	Analyser les risques et les impacts d'une activité pastorale à l'aune de critères complexes	
	Qualité des critères complexes	Éclairage théologique, psychologique, sociologique, lien avec l'expérience, …
	Mobilisation d'outils	Choix des méthodes d'analyse, interprétation des résultats, …
2.4	Perfectionner les outils et méthodes existants	
	Ampleur	Connaissance approfondie des méthodes existantes, …
	Regard critique	Capacité d'évaluation et de discernement, justification des choix, …
	Créativité	Originalité des améliorations proposées, …
2.5	Gérer les imprévus et faire preuve d'agilité dans l'animation des activités pastorales	
	Préparation	Anticipation en fonction du public et de la nature de l'activité, diversité des ressources et des scénarios, …
	Réactivité	Capacité de réorientation de l'activité, de repositionnement, d'intégration de l'imprévu de manière constructive, …
	Gestion des émotions	Capacité à rester calme et professionnel face aux éléments déstabilisants, …
3.	Soigner la relation et accompagner	
3.1	Identifier les besoins spécifiques de la personne et y répondre de manière appropriée	
	Analyse	Qualité du discernement, méthodes d'écoute, capacité de recul, …
	Qualité	Attention au rythme de la personne, …
	Complexité	Intégration des différentes dimensions de la personne, liens interdisciplinaires, …

3.2	Solliciter les ressources de la personne de manière appropriée	
	Leadership	Capacité à inspirer, à faire grandir, leadership de soutien, …
	Adéquation	Articulation des besoins et des compétences, cohérence dans la mobilisation des ressources, …
3.3	Mettre en œuvre un accompagnement pastoral adapté en identifiant les facteurs qui favorisent la progression de la personne ou du groupe accompagné	
	Analyse	Connaissance du domaine pastoral, recherche des facteurs favorables, identification des objectifs, …
	Cohérence	Structuration, dynamique du processus, prise en compte de la dimension personnelle et collective, …
	Mobilisation de méthodes	Outils adaptés, identification de stratégies, …
3.4	Accueillir ses émotions dans des situations imprévisibles	
	Adéquation	Capacité de juste distance, prise en compte du risque de projection, distinction des fors externe et interne, …
	Adaptabilité	Prise en compte de l'imprévu, réorientation de l'activité pastorale, capacité de réflexivité dans l'action, …
	Stabilité	Stratégies d'intégration des émotions, mise en œuvre de l'activité pastorale, …
4.	Communiquer et collaborer	
4.1	Intégrer divers points de vue dans la communication en équipe	
	Argumentation	Identification et verbalisation des divergences, intelligibilité du propos, développement de la pensée et de l'argumentation, nuances, …
	Mobilisation de méthodes	Animation, modération, circulation de la parole, communication, dynamique d'équipe, …
	Adéquation	Capacité de recul, stratégies d'intégration des émotions, gestion du stress, …
4.2	Anticiper et adapter son mode de communication à des situations complexes	
	Analyse	Évaluation de la complexité de la situation, identification des facteurs déterminants, des dynamiques constructives ou négatives, …
	Qualité	Capacité d'anticipation, choix du mode de communication, prise en compte du facteur émotionnel, méthodes mobilisées, réception par les destinataires, …
	Cohérence	Clarté du message, structuration des contenus, éléments fondamentaux à transmettre, critères de priorisation et de pertinence, …
4.3	Collaborer en réseaux dans les différents contextes de l'action pastorale (paroisse, institutions civiles ou religieuses, œcuménisme, etc.)	

	Analyse	Connaissance des contextes, identification des objectifs de la collaboration et des partenaires prioritaires, ressources internes et externes, …
	Adaptabilité	Prise en compte des attentes des partenaires, gestion de l'imprévu, mise en réseaux, …
	Qualité	Construction des liens de collaboration, ouverture à la différence et à l'innovation pastorale, …
4.4	Élaborer et conduire des projets pastoraux	
	Analyse	Évaluation des contextes pastoraux et des besoins, projection des forces pastorales et des financements, …
	Globalité	Vision d'ensemble, éclairage théologique, sociologique, détermination d'objectifs, adéquation des stratégies aux problèmes, processus d'évaluation, …
5.	Développer son identité professionnelle	
5.1	Perfectionner sa posture professionnelle en fonction d'un contexte complexe	
	Analyse	Description des contextes complexes comme lieux d'apprentissage, identification des zones de confort, de stress, de développement, …
	Regard critique	Description de sa posture, prise en compte des possibles améliorations, mise en place de stratégies, ...)
	Pertinence	Identification et développement des ressources nécessaires, pertinence des ressources mobilisées en situation, …
5.2	Questionner son identité pastorale dans un contexte sociologique complexe	
	Analyse	Prise en compte de la complexité du contexte, des exigences du métier pastoral, …
	Regard critique	Travail sur son identité, son évolution, les regards des autres, …
	Originalité	Capacité à associer ancrage et ouverture, à habiter un style propre et ajusté, …
5.3	Apprécier la fiabilité et la pertinence des ressources nécessaires à son domaine pastoral	
	Ampleur	Capaciter à choisir les ressources, à les évaluer, à les apprécier en lien avec la pratique, …
	Qualité	Critères et méthodes d'évaluation, capacité de transfert, recul critique, …

5.4	Cibler les moyens adaptés pour répondre à ses besoins de formation	
	Analyse	Prise en compte de ses besoins, intégration des exigences correspondant à son engagement pastoral, …
	Regard critique	Capacité d'autoévaluation, ciblage justifié des besoins, formulation précise en termes de compétences, …
	Cohérence	Compréhension de la démarche formative, autonomie dans son propre perfectionnement, vision structurée de son possible développement, ...
6.	Contribuer au développement de son domaine pastoral	
6.1	Analyser les évolutions possibles de son domaine pastoral	
	Globalité	Diversité des critères d'évaluation, …
	Qualité	Critères, outils, méthodes d'analyse, …
	Cohérence	Vision d'ensemble, respect des publics cibles, …
6.2	Améliorer la qualité des processus pastoraux	
	Analyse	Description des processus, identification des points d'amélioration, ...
	Originalité	Innovation, créativité, capacité de penser en dehors des cadres habituels, ...
	Qualité	Évaluation justifiée, analyse complexe des transformations, vision à long terme, perspectives stratégiques, …

II. Pôle école

1. Formateur référent

Dans le Pôle école, chaque AP en formation est suivi par un formateur référent (FR), qui le soutient dans :

- la compréhension et l'appropriation du dispositif de formation ;
- le développement des compétences professionnelles attendues ;
- l'articulation entre les lieux de formation (terrain / CCRFE) ;
- la construction progressive d'une identité et d'une posture pastorales ;
- l'appropriation et la mise en lien des ressources théoriques ;
- le déploiement d'une pratique réflexive ;
- l'intégration de la dimension communautaire et spirituelle dans le parcours de formation.

Le suivi du formateur référent s'exerce sous la forme d'un tutorat régulier. Il s'inscrit dans une logique formative et couvre les dimensions suivantes :

Suivi du parcours de formation

- Accompagnement dans la compréhension du dispositif (modules, évaluations, échéances).
- Appui à l'organisation du travail personnel.
- Aide à la clarification des attendus dans les évaluations théoriques et les observations de la pratique.

Pratique réflexive

- Soutien à l'engagement régulier dans la pratique réflexive.
- Accompagnement de l'appropriation de l'outil Uscope.
- Encouragement à l'analyse des expériences.

Articulation formation / terrain

- Lien entre les expériences pastorales et les apports de la formation.
- Accompagnement des écarts ou tensions entre terrain et formation.
- Aide à la problématisation des situations professionnelles.

Cheminement personnel et posture

- Accompagnement de l'évolution de l'identité professionnelle.
- Attention portée à la posture relationnelle, éthique et pastorale.
- Prise en compte de la dynamique de classe, de la vie de la maison, de la dimension liturgique et spirituelle du parcours.

Dans le cadre du tutorat, le formateur référent

- N'assure pas une fonction d'évaluation certificative préalable à l'évaluation.
- Ne se substitue pas au praticien formateur.
- Ne réalise pas un accompagnement de type thérapeutique ou spirituel spécialisé (for interne).
- Veille au respect du cadre institutionnel de la formation.

Le formateur référent assure une fonction d'évaluation sommative/certificative dans le cadre de la soutenance du Travail de diplôme.

Le formateur référent, lorsqu'il n'est pas membre de l'équipe pédagogique du CCRFE, rend compte de l'implication de l'AP en formation qu'il accompagne, en vue des entretiens tripartites avec l'instance de formation et le mandataire (autorité pastorale).

2. Modalités des rencontres

Fréquence

- Un minimum de 4 entretiens en FAP 1.
- Des rencontres complémentaires peuvent être organisées en fonction des besoins.

Format

- Entretiens individuels (présentiel ou distanciel).
- Retours écrits.

Cadre

- Les échanges sont soumis à un principe de confidentialité.
- Le tutorat repose sur un engagement réciproque du formateur référent et de l'AP.
- Les rôles respectifs des acteurs sont explicités en début de parcours.

Le formateur référent peut solliciter le conseil pédagogique en cas de difficulté ou de situation nécessitant un ajustement du dispositif.

3. Ressources

Les ressources du pôle école du premier cycle sont réparties dans trois modules centrés sur :

Le processus d'apprentissage de la personne et le développement de son identité personnelle et pastorale : module Perso

Les ressources théologiques et pastorales en vue de l'exercice du ministère : module Théo

L'analyse de l'expérience professionnelle et l'autoévaluation en vue d'une pratique réflexive : module Pro

4. Module Perso : identité et transformations

Présentation du module

Ce module est centré sur le développement de l'identité personnelle et pastorale. Il vient questionner l'AP en formation sur les dimensions suivantes :

- Connaissance de soi (émotions, valeurs, représentations, etc.).
- Enjeux relationnels (collaborations, interactions, accompagnements, etc.).
- Processus d'apprentissage (remises en question, autonomie, motivation, etc.).

Évaluation du module

Ce module est évalué une fois par semestre selon deux modalités différentes.

Semestre d'automne : présentation-échange en classe

L'AP en formation fait état de ses capacités à faire résonner deux ou trois éléments de cours du module avec l'un ou l'autre évènement clé ou marquant de son récit de vie, qui enracine son identité personnelle et pastorale.

Forme de l'évaluation

L'AP en formation prépare sa présentation sur un support visuel de forme libre. Il dispose de quinze minutes pour présenter son récit à la classe et aux évaluateurs à partir de ce support, puis s'engage dans un échange collectif de quinze minutes supplémentaires modéré par les évaluateurs.

Préparation de l'évaluation

Un atelier de préparation à l'évaluation est prévu au semestre d'automne.

Critères d'évaluation (de la présentation et de l'échange)

- Présentation
- Expression orale (clarté et aisance, gestion du temps).
- Qualité du support (lisibilité, dimension synthétique, esthétique, créativité).
- Cohérence et sens (liens aux ressources, pertinence du choix, justification, structuration).
- Mobilisation rigoureuse des ressources théoriques (références précises, concepts théologiques, figures spirituelles, passages bibliques…).
- Connaissance de soi (identification et explicitation de ses ressentis, de ses forces et de ses limites, capacité de parler en "je").
- Échange (prise en compte des retours du collectif (réactivité aux interpellations, développement de sa pensée dans l'interaction avec les autres).

Semestre de printemps : entretien individuel

L'AP en formation fait état de ses capacités à rendre compte de l'évolution de son identité personnelle et pastorale dans le contexte de sa formation. Il explicite l'évolution de son identité personnelle et pastorale en l'illustrant par des exemples concrets et des références précises.

Forme de l'évaluation

L'entretien individuel est mené par deux évaluateurs. L'AP en formation dispose de quinze minutes de présentation, suivies de quinze minutes de discussion.

Préparation de l'évaluation

Un atelier de préparation à l'évaluation est prévu au semestre d'automne.

Critères d'évaluation

- Expression orale
  Clarté et aisance.
- Implication dans le processus de formation
  Qualité de présence.
  Ponctualité.
  Fiabilité.
  Respect des délais, collaborations.
- Coopération
  Argumentation du point de vue.
  Collaboration dans la classe et les groupes.
  Ouverture au regard de l'autre.
  Participation active.
  Non-jugement.
- Mobilisation des expériences
  Références précises et exemples concrets
- Démonstration de l'évolution et des transformations
  Personnelles, professionnelles et comme apprenant.
  Étayage par des éléments significatifs du processus.
  Intégration des retours formatifs.
  Résonances.
  Remise en question.

Cours du module Perso (en présentiel)

	TITRES	OBJECTIFS	PÉRIODES
Semestre d'automne	Matinée commune FAP 1 2 3	Faire connaissance avec l'ensemble des AP en formation FAP	4
	Introduction à la vie spirituelle	Avoir une connaissance claire de ce qu'est la spiritualité chrétienne et tisser des liens entre les apports du cours et sa propre expérience spirituelle	14
	Se connaître	Rendre compte philosophiquement de soi en référence aux auteurs abordés en cours	16
	Commencement du ministère	Conscientiser son itinéraire vocationnel et ecclésial (ministère intérieur)	2
	Identité personnelle et narrative	Dégager les enjeux philosophiques et théologiques de la question « qui suis-je »	4
	Accompagnement spirituel	Situer le cadre spécifique de l'accompagnement spirituel et identifier ses possibles dérives	4
	Retraite d'automne	Vivre un temps spirituel et fraternel	20
	Préparation à l'évaluation du module perso		4
	Évaluation		4
Semestre de printemps	Gérer ses émotions	Expérimenter quelques outils pour la gestion des émotions	4
	Introduction à la vie spirituelle	Avoir une connaissance claire de ce qu'est la spiritualité chrétienne et tisser des liens entre les apports du cours et sa propre expérience spirituelle	18
	Session discernement	Poser quelques fondamentaux dans l'art du discernement et du combat spirituel à travers l'étude d'apophtegmes des Pères du désert	21
	Interculturalité en pastorale	Identifier et décrire les défis interculturels	16
	Initiation à l'écoute	Découvrir les postures fondamentales de l'écoute et expérimenter à travers des exercices pratiques	8
	Pluralisme religieux	Identifier les opportunités et les défis du pluralisme religieux pour la mission de l'Église	4
	Préparation à l'évaluation du module perso		4
	Évaluation		4

5. Module Théo : enracinement et ouverture

Présentation du module

L'objectif général de ce module est de fournir aux AP en formation une base solide et intégrée des savoirs théologiques fondamentaux, tout en les invitant à développer une ouverture d'esprit et une capacité à dialoguer avec la diversité des traditions religieuses et des contextes culturels.

Ce module favorise le transfert de ces savoirs dans leur pratique pastorale, afin qu'ils soient à la fois profondément enracinés dans la Tradition chrétienne et capables de répondre avec nuance et discernement aux défis pastoraux d'une société pluraliste.

Évaluation du module

Ce module est évalué une fois par semestre selon deux modalités différentes.

Semestre d'automne : présentation-entretien individuel

L'AP en formation fait état de ses capacités à s'approprier les ressources mises à disposition durant le semestre, les articuler entre elles dans un langage compréhensible pour nos contemporains.

Forme de l'évaluation

L'AP en formation présente la synthèse d'un cours de ce module en faisant des liens avec d'autres cours, en priorité de ce même module. Il dispose de quinze minutes pour cette présentation. L'évaluation se poursuit par un entretien de quinze minutes supplémentaires avec deux évaluateurs.

Préparation de l'évaluation

Un cours de préparation à l'évaluation a lieu au semestre d'automne.

Critères d'évaluation

- Pertinence du choix du cours et capacité à le justifier.
- Mise en lien des différentes ressources
  Choix d'éléments significatifs.
  Assimilation des concepts.
- Compréhension des notions et ressources sélectionnées
  Identifier l'essentiel.
  Trier et sélectionner les sources d'information.
  Utiliser les termes de manière appropriée.
- Intelligibilité du propos
  Clarté d'expression.
  Capacité de synthèse.
  Structuration de la présentation.
  Adaptabilité aux échanges.
  Reformulation avec ses propres mots.

Semestre de printemps : synthèse écrite

L'AP en formation fait état de ses capacités à s'approprier l'ensemble des cours du module de l'année pour s'acheminer vers une synthèse personnelle écrite.

Forme de l'évaluation

L'élaboration de cette synthèse se fait en trois temps.

1. Étape personnelle. L'AP en formation se réapproprie ses notes de cours et des ressources mises à disposition dans le cadre des cours du module.
   a. Il élabore une première synthèse des contenus de cours, selon la méthodologie mise en œuvre pour l'évaluation du semestre d'automne, pour établir la cohérence de chaque cours.
   b. À partir de là, l'AP en formation dégage un axe de synthèse (idée centrale, point d'accroche, thématique, enjeu, fil conducteur) qui lui permette de dégager une articulation des cours entre eux, en vue d'élaborer une synthèse personnelle en lien avec sa pratique pastorale.
2. Étape collective. Sous la conduite des formateurs, l'AP en formation présente au groupe le fruit de l'étape personnelle. Sur la base de sa synthèse des contenus (a.), il présente l'esquisse de son axe de synthèse (b.) et rend compte de son choix. Il dispose de dix minutes pour sa présentation. La discussion collective qui suit lui permet d'affiner sa vision en vue de la troisième étape.

   Cette étape collective est l'occasion d'une première observation formative des critères d'évaluation.
3. Étape de rédaction. L'AP en formation rédige une synthèse (4 à 5 pages) qui fasse état de ses capacités à s'approprier l'ensemble des contenus des cours (a.) dans la perspective personnelle qu'il a choisie (b.) en tenant compte de l'enrichissement de l'étape collective. Cette synthèse écrite est rendue sous forme numérique, dans les délais, sur le devoir ad hoc de la classe Teams. Elle fait l'objet d'une évaluation sommative.

Critères d'évaluation

- Rigueur rédactionnelle
  Hiérarchisation des idées.
  Structuration du texte et de la pensée.
  Syntaxe, orthographe, grammaire.
- Compréhension des notions et ressources sélectionnées
  Identifier l'essentiel.
  Trier et sélectionner les sources d'information.
  Utiliser les termes de manière appropriée.
- Capacité d'organiser et de relier les contenus, de tisser un fil rouge pour ordonner l'ensemble des savoirs/informations.

Cours du module Théo (en distanciel)

	TITRES	OBJECTIFS	MODALITÉS	PÉRIODES
Semestre d'automne	Journée d'accueil et d'introduction		Présentiel	8
	Introduction à la Bible	Identifier les articulations de la Bible, comprendre son milieu et mettre en œuvre des méthodes de lecture	TDP (24) Présentiel (2) Distanciel (24)	50
	Introduction aux mystères chrétiens	Entrer dans la théologie à travers les articles du Credo	TDP (3) Présentiel (14) Distanciel (3)	20
	L'Église aujourd'hui dans la société	Situer les phénomènes religieux et les pratiques ecclésiales dans la complexité de la société	TDP (9) Présentiel (4) Distanciel (9)	22
	Outils bibliques et théologiques	Découvrir et utiliser les principaux outils pour travailler la Bible	Présentiel (4)	4
	Introduction à la liturgie	Rendre compte du sens de la liturgie comme structure de la foi au cœur de la vie chrétienne	TDP (6) Présentiel (4) Distanciel (6)	16
	Introduction à Vatican II + réception du Concile	Saisir le contexte et les enjeux des grands textes conciliaires	TDP (6) Présentiel (4) Distanciel (6)	16
	Parcours dans l'Ancien Testament	Approfondir quelques thématiques spécifiques du Premier Testament	TDP (3) Distanciel (3)	6
Semestre de printemps	Méthodologie (rédaction, sources, références…)	Acquérir les principaux outils pour la rédaction des travaux écrits.	Présentiel (4)	4
	Parcours dans l'Ancien Testament	Approfondir quelques thématiques spécifiques du Premier Testament	TDP (15) Distanciel (15)	30
	Théologie pratique [Également sous module PRO]	Entrer dans la théologie de manière inductive	Présentiel (10)	10
	La liturgie au cœur de la vie chrétienne	Se positionner face aux défis liturgiques contemporains en s'appuyant sur la théologie de la liturgie	TDP (9) Distanciel (9)	18
	Les Évangiles synoptiques	Identifier les thèmes centraux des Évangiles synoptiques et interpréter leurs textes fondamentaux	TDP (12) Présentiel (4) Distanciel (12)	28
	Introduction aux mystères chrétiens	Entrer dans la théologie à travers les articles du Credo	TDP (9) Distanciel (9)	18
	Raison et foi	Identifier la place et les enjeux de la raison dans l'acte de croire et dans l'argumentation théologique	TDP (6) Présentiel (2) Distanciel (6)	14
	Débat théologique et problématisation	S'exercer au débat théologique et à la problématisation	Présentiel (4)	4
	Synthèse collective en vue de l'évaluation du module Théo	Préparer l'évaluation Théo	Présentiel (4)	4

6. Travail dirigé personnel (TDP)

Introduction

Ce chapitre définit le cadre, les attendus et les finalités du TDP pour la filière FAP. Il s'intègre dans un dispositif fondé sur les principes de la pédagogie inversée[2], qui requiert un engagement régulier des AP en formation pour préparer et approfondir des temps de formation distanciels et collectifs.

Cadre général

Dans la filière FAP, chaque AP en formation s'engage à :

- consacrer 3 heures de TDP par semaine ;
- réaliser les travaux demandés en amont et en aval des cours : env. 2h de préparation (avec livrable) et 1h d'approfondissement (sans livrable), selon les consignes de l'intervenant) ;
- respecter les échéances fixées par les intervenants et les modalités de remise prévues par l'équipe pédagogique du CCRFE (classe Teams).

Ce travail constitue un élément obligatoire et évalué de la formation. Il participe directement à l'acquisition des ressources et à la validation du pôle école.

Finalités pédagogiques

Le travail personnel hebdomadaire a pour finalités de :

- préparer les séquences pédagogiques en consultant les ressources mises à disposition par l'intervenant ;
- favoriser l'autonomie et l'auto-apprentissage dans une logique de développement professionnel ;
- approfondir les thématiques abordées en présentiel par des activités de consolidation ou d'application ;
- structurer une posture active et réflexive, propre aux exigences des milieux professionnels et pastoraux.

Ce travail est conçu comme un temps de construction de savoirs, de réflexion théologique et de développement de compétences liées à l'apprenance, notamment la rigueur, l'organisation, et la responsabilisation.

---

[2] Cf. BISSON, J. ; DROT R. ; UHLRICH G., *L'innovation pédagogique en 20 concepts*. Petit lexique à l'usage des débutants, (Université Paris-Saclay), 2020, p. 19 : « La classe inversée est une approche pédagogique dans laquelle la nature des activités faites en classe et à la maison est inversée par rapport à une approche traditionnelle d'apprentissage. L'étudiant travaille chez lui à apprendre les nouveaux savoirs et/ou concepts et la classe devient un lieu où les étudiants confrontent et soulèvent leur compréhension de la matière, grâce à des exercices d'apprentissage actif, principalement réalisés en groupe. L'apprentissage à la maison, en amont de la séance, peut prendre différentes formes : il peut s'agir de lectures, de documents audio ou vidéo sur la matière qui sera travaillée en classe. Les ressources sont ainsi majoritairement consultables au rythme de l'étudiant, à distance (éventuellement en ligne). »

Modalités de mise en œuvre

Les activités de TDP sont transmises via la plateforme numérique (Teams) par les intervenants ou les formateurs, et peuvent inclure :

- des ressources à lire, visionner ou écouter (textes, vidéos, podcasts, etc.) ;
- des questionnaires de compréhension, des fiches d'analyse ou des notes de synthèse à produire ;
- des exercices pratiques, études de cas, simulations ou projets à construire en autonomie ou en groupe restreint.

Évaluation

Le suivi des TDP donnera lieu à une évaluation, dans le cadre du module Théo sous deux formes :

- par des retours formatifs individualisés de la part des intervenants sur la plateforme Teams ;
- par la vérification qu'au moins 90% des TDP ont été rendus à la fin de chaque semestre.

Responsabilité et engagement

L'engagement dans les TDP est nécessaire à :

- la participation effective aux cours ;
- la qualité des interactions pédagogiques ;
- la réussite du parcours individuel de formation.

Tout manquement répété à ces obligations pourra faire l'objet d'un signalement à l'équipe pédagogique, voire d'une procédure d'accompagnement, ou d'un rappel au règlement d'études.

7. Module Pro : pratique et réflexivité

Présentation du module

Ce module vise à introduire à une pratique professionnelle éclairée par une réflexion théologique au service d'une pastorale créative et renouvelée. Il a pour objectif de former des AP qui soient non seulement compétents dans l'action, mais aussi capables de réfléchir de manière critique, d'analyser leur propre pratique, de développer une capacité d'autoévaluation et d'adaptation continue au contexte professionnel.

Évaluation du module

Semestre d'automne : entrées Uscope

L'AP en formation introduit au minimum deux entrées complètes dans son portfolio numérique. Nous entendons par « entrée complète » une entrée qui présente une description de l'activité, une analyse, une réflexion sur les ressources mobilisées, acquises et à améliorer, un lien entre l'activité et les compétences du référentiel, l'un ou l'autre document illustrant l'activité et éventuellement la trace d'une conversation avec le ou la PF.

Forme de l'évaluation

Les évaluateurs se connecteront aux espaces Uscope des AP en formation à la fin du premier semestre pour vérifier que le travail a été fait, sans évaluer les contenus des entrées, qui appartiennent aux AP en formation. Les évaluateurs s'engagent à respecter la confidentialité des espaces Uscope.

Semestre de printemps : entrées Uscope, bilan réflexif écrit et entretien individuel

L'AP en formation fait état de ses capacités à démontrer, par un bilan réflexif, l'évolution de sa pratique professionnelle, et à faire des liens entre théorie et pratique. Il met en évidence des éléments significatifs issus des cours des différents modules, de son e-portfolio ainsi que d'autres ressources faisant sens.

Forme de l'évaluation

L'AP en formation rédige son bilan réflexif (2 à 3 pages) avec un dossier d'annexes qui le documente. Cet écrit est rendu sous forme numérique au secrétariat dans les délais. Lors d'un entretien individuel, l'AP en formation présente oralement son bilan à deux évaluateurs à l'aide d'un support visuel de son choix. Il explicite son bilan en l'illustrant par des exemples concrets et des références précises issus de son dossier d'annexes. Cette présentation dure quinze minutes et est suivie d'un temps d'échange de trente minutes.

Préparation de l'évaluation

Un cours de préparation à l'évaluation a lieu au semestre de printemps, au sein du module Pratique et Réflexivité.

Critères d'évaluation

- Lisibilité du document « bilan réflexif » et du dossier d'annexes

  Clarté.
  Distinction des niveaux d'argumentation : entre description et analyse.
  Syntaxe.

- Réflexivité

  Description et analyse de sa pratique.
  Démonstration de l'évolution professionnelle.

- Mise en lien avec la pratique

  Capacité à relier des notions théoriques à la pratique.
  Transfert.

- Identification de la sphère d'action

  Mise en évidence des écarts entre prescrit et réel.
  Prise de conscience du périmètre de responsabilité.

- Intelligibilité du propos

  Clarté d'expression.
  Capacité de synthèse.
  Structuration de la présentation.
  Adaptabilité aux échanges.
  Reformulation avec ses propres mots.

Cours du module Pro (en présentiel)

	TITRES	OBJECTIFS	PÉRIODES
Semestre d'automne	Introduction au volet pratique de la formation et à la réflexivité	Comprendre les fondamentaux de l'approche compétences	4
	Prise en main de Teams	Maîtriser les fonctions de Teams nécessaires au bon déroulement de la formation	2
	Organiser son temps et son travail	Identifier ses besoins d'organisation et conscientiser son profil d'apprentissage	4
	Décrire et analyser une situation pastorale	Distinguer la description de l'analyse. Appliquer des schémas d'analyse du contexte	2
	Introduction Uscope I et II	Situer le portfolio dans le dispositif de formation, identifier la finalité de l'outil et maîtriser ses fonctions essentielles pour commencer à y travailler	4
	Méthodologie (prise de notes)	Appliquer une méthode de prise de notes, hiérarchiser les contenus	2
	Prise en main de la grille d'observation	Situer la grille comme outil d'auto-évaluation des compétences dans sa pratique, identifier sa construction et sa finalité	2
	Identité pastorale	Identifier certaines composantes de l'identité pastorale	2
	Ateliers interactifs Uscope	Mettre en œuvre une pratique réflexive en s'appuyant sur les fonctionnalités de l'outil Uscope	8
	Ce qu'est une compétence	Reconnaître la compétence comme un savoir-agir en contexte par la combinaison de ressources internes et externes	2
	Exercice du verbatim	Appliquer la technique du verbatim en identifiant et en restituant les éléments clés d'un échange	4
	Réflexivité collective	Découvrir et expérimenter un protocole d'analyse collective de pratique	4
	Tutorat d'intégration (bilan-ressources)	Faire un point sur l'appropriation des ressources proposées et l'ensemble de la formation	4
	Atelier ressources réflexivité	Travailler des outils pour soutenir la pratique réflexive	2
	Animer une célébration	Conduire une célébration en mobilisant de manière cohérente les éléments liturgiques essentiels	4
	Théologie pratique (Également sous module théo)	Entrer dans la théologie de manière inductive	10
	Gérer des séances	Planifier, conduire et évaluer une séance en appliquant des outils de gestion du temps, d'animation de groupe et de prise de décision	4
	Tutorat d'intégration	Faire un point sur l'appropriation des ressources proposées et la formation	2

Semestre de printemps	Atelier participatif : appropriation ressources	Apprécier différentes ressources, en évaluer la pertinence en fonction des contextes pastoraux et se les approprier	2
	Préparation à l'évaluation du module Pro		4
	Prévention abus module I	S'approprier les connaissances et les outils de base en matière de prévention des abus	4
	Bibliodrame	Mettre en œuvre une séquence de Bibliodrame en mobilisant les principes fondamentaux de cette approche	4
	Dynamique de groupe	Observer et distinguer les principales dynamiques de groupe afin de favoriser la participation, la collaboration et un climat relationnel respectueux	4

2h / semaine de pratique réflexive avec Uscope durant les deux semestres

FAP 1er CYCLE 2026-2027

Ligne du temps des évaluations

MODULE PERSO
Identité et transformations

MODULE THÉO
Enracinement et ouverture

MODULE PRO
Pratique et réflexivité

- Préparation à l'évaluation
- Évaluation
- Présentation collective
- Entretien individuel
- Dépôt écrit

SEMESTRE D'AUTOMNE

SEMESTRE DE PRINTEMPS

FIN DES COURS 02.07.27

MODULE PERSO — Identité et transformations

26.11.26	14.01.27	03.06.27	24.06.27
Préparation de l'évaluation — FM / FC	Présentation orale au collectif avec support — FM / FC	Préparation de l'évaluation — FM / FC	Entretien individuel — FM / FC

MODULE THÉO — Enracinement et ouverture

17.12.26	21.01.27	28.01.27	10.06.27	02.07.27
Préparation de l'évaluation — PH / AF	Entretien individuel — PH / AF	Méthodologie (rédaction, synthèse) — FC	Synthèse collective — PH / AF	Dépôt de l'écrit

MODULE PRO — Pratique et réflexivité

13.05.27	14.06.27	01.07.27
Préparation de l'évaluation — CC / BV	Dépôt du bilan réflexif écrit — CC / BV	Entretien individuel — CC / BV

- Entrées Uscope
- Grilles d'observation et d'évaluation
- Rapport annuel des PF

AF : Alexandre Frezzato | BV : Béatrice Vaucher | CC : Claudien Chevrolet | FC : Federica Cogo | FM : Françoise Masson | PH : Philippe Hugo